



Cross International



« Le Maine Libre- Allonnes - Sarthe »

Le règlement complet et toutes les informations sont disponibles :

sur le site Web : www.cross-allonnes.com

sur Facebook : [Cross Le Maine Libre Allonnes Sarthe](#)

REGLEMENT

article 1 - Certificat médical

Conformément à l'article 231-2-1 du code du sport, la participation à la compétition est soumise à la présentation obligatoire :

- Soit d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass' j'aime courir, délivrée par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation .
- Soit d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée (Liste disponible sur <http://www.sports.gouv.fr/spip?page=sg-federation>), sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition.
- Soit d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical

Ce document sera conservé par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident.

Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation».

article 2 - Organisation

C'est l'association Maine Sports et Loisirs qui organise le 56^{ème} cross international « Le Maine Libre - Allonnes-Sarthe » du 21 au 22 novembre 2020 (club support FFA : [Maine Sports Loisirs Athlé-072083](#))
Les épreuves se déroulent selon les règlements de la FFA sous couvert du Comité Départemental de la Sarthe et de la Ligue des Pays de la Loire

article 3 - Responsabilité

Conformément à la loi, les organisateurs ont souscrit auprès de la MAIF (sous le n° 4121633J) une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile, celle de leurs bénévoles et des pratiquants.

- Responsabilité " Individuel accident " : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

Il incombe aux non-licenciés de s'assurer personnellement, car ils participeront à l'épreuve sous leur propre responsabilité.

article 4 - Engagements / Inscriptions avant le 14 novembre dernier délai

L'engagement aux différentes courses est GRATUIT pour les licenciés FFA (nombre de places limitées par épreuve) - Aucune inscription acceptée dès l'atteinte de la jauge fixée par course et par catégories.

Compte tenu des mesures sanitaires (liées à l'épidémie du COVID 19) imposées à l'organisation (achat important de matériel sanitaire ,équipement de dossards à puces pour les concurrents)

L'engagement des NON-LICENCIES EST PAYANT 5 EUROS.

L'engagement ne sera considéré comme accepté que sous certaines conditions :

Réception de l'engagement et du règlement d'inscription avant le 14 novembre dernier délai

Inscription dans la limite de 100 participants (cross court) et de 400 participants (cross 5k300) .

Pour les autres courses voir Infos covid sur le site

Pour respecter les dispositions liées aux mesures imposées, les engagements sont à faire impérativement avant le 14 novembre dernier délai. Aucun engagement ne sera accepté après cette date, ni sur place.

ATTENTION : dès que la limite fixée par course et par catégories sera atteinte, aucun engagement supplémentaire ne sera accepté même si la date du 14 novembre n'est pas atteinte.

Les engagements sont à faire soit :

via le site internet www.cross-allonnes.com ou Facebook [Cross Le Maine Libre Allonnes Sarthe](#)

Par courrier adressé à PATRICE BRILLOUET - 37, les Hautes Huaudières - 72210 Roëzé sur Sarthe

Ou Mail : crossallonnes.sarthe72@gmail.com ☎ 06.07.81.03.82

Avec précision des catégories et numéro de la course

Programme détaillé sur le site

Exception pour le 10 KMS e.connecté : inscription à faire via le site internet du Maine Libre (lien accessible sur le site du cross) : tous les renseignements sur le site

article 5 - Retrait des Dossards

Pour les courses du Samedi 21 : retrait possible sur place (Centre Loisirs de Chaoué) :

- le samedi à partir de 12 heures

Pour les courses du Dimanche 22

- le dimanche entre 8h30 et 10h pour les courses du dimanche matin

- le dimanche à partir de 10h45 pour les courses du dimanche après-midi

Dossards à puces : Se munir d'épingles

article 6 - Récompenses

Pour le 10 kms populaire e.connecté: voir les renseignements sur le site dédié.

Coupes individuelles remises aux 3 premiers au podium après l'arrivée des courses sauf pour la Ballades Minots (course sans classement)

Grilles individuelles réservées aux licenciés (ées) FFA dans les courses AS FEMMES et AS HOMMES (classement scratch).

Grilles par équipes dans les courses AS FEMMES (classement sur 4) et AS HOMMES (classement sur 5).

Primes adressées aux athlètes ou aux clubs après le résultat des contrôles anti-dopage (généralement courant janvier)

Article 7 - Dédommagement Clubs

Pour répondre aux préoccupations des clubs, un dédommagement des clubs est attribué aux clubs extérieurs au département :

- 0,60€ par km (aller-retour) pour 35 arrivants minimum
- 0,40€ par km (aller-retour) de 25 à 34 arrivants
- 0,20€ par km (aller-retour) de 15 à 24 arrivants

Les remboursements seront adressés aux clubs dans un délai de 30 jours (nom du contact club à transmettre à Edith LEBLANC (trésorière) : ✉ edithballion@gmail.com ☎ 06.83.52.55.13

article 8 - Droit à l'image

La participation à la manifestation vaut acceptation du règlement et autorise l'organisation à utiliser pour sa promotion, les enregistrements photos et vidéos pris lors de la manifestation.

article 9 - Renseignements

Sites : www.cross-allonnes.com - page Facebook : Cross Le Maine Libre Allonnes Sarthe

Autres sites : www.lemainelibre.fr - page Facebook : 10 km Le Maine Libre
www.allonnes.fr - page Facebook : facebook.com/Allonnes

Philippe LÉBOUCHER ✉ ph.leboucher@wanadoo.fr ☎ 06.88.18.27.63

Patrice BRILLOUET ✉ crossallonnes.sarthe72@gmail.com ☎ 06.07.81.03.82

INFOS UTILES

Stationnement

Il est conseillé aux athlètes et au public de privilégier les stationnements :

- Place Nelson Mandela (Mail) Face à la Mairie à 300m du parcours
- Centre Leclerc d'Allonnes (voitures et cars) à 400m du parcours
- Zone Industrielle Sud à 300m du parcours (accès par la passerelle au-dessus de la Sarthe)



Pour respecter les consignes de sécurité liées à l'évènement, l'accès au site est strictement réservé aux véhicules de l'organisation.

Pour respecter les protocoles sanitaires, l'entrée sur le site se fera à pied par la rue du Moulin de Chaoué (près de la Sarthe) et la sortie se fera à pied par l'allée des Frères Rocher.

Un sens de circulation sera mis en place pour se déplacer d'une plaine à une autre.

Le port du masque est obligatoire sur l'ensemble de la zone où se déroule la manifestation (exception pour les concurrents pendant leur course. (voir Infos COVID)

Restauration

Plusieurs points de restauration et buvettes sont à votre disposition sur le terrain (tickets pour la restauration à prendre à la Caisse Centrale située près des stands (mesures sanitaires en place)

Pour les clubs qui le désirent possibilité de prendre une commande préalable : bon de commande à télécharger sur le site et à renvoyer avant le 14 NOVEMBRE accompagné du règlement.

PARCOURS 2020



Départ des boucles au point B

Boucle Ecole Athlé/Poussins(es)

Petite Boucle

Moyenne Boucle

Grande Boucle

Maxi Boucle

Départ: → B

Arrivée: ← B

--- 660m

--- 950m

--- 1160m

--- 1950m

--- 3600m

--- 200m

--- 180m

660m – B.B'.C.B

950m – B.B'.C.D.E.F.B

1160m – B.B'.C.D.E.E'.F.B

1950m – B.G.B'.H.I.C.D.E..F.B

3600m

200m

180m

Mesures Covid

Port du Masque obligatoire

Pas d'Espace tentes clubs

Pas de vestiaires

ICI, LE MASQUE EST OBLIGATOIRE



Ensemble, faisons bloc contre le coronavirus

PROGRAMME – HORAIRES ET DISTANCES DES EPREUVES

SAMEDI 21 NOVEMBRE

EPREUVES RESERVEES AUX LICENCIES FFA (cross court) et NON-LICENCIES (voir règlement)

Samedi 21	14h00	Course solidaire cross court licenciés FFA (gratuit) et non licenciés HF (Inscription 5 euros) -- départ par vagues	2280 m	2 petites boucles
Samedi 21	14h30	Course solidaire HF (non-licenciés) - Inscription 5 euros Départ par vagues	5300 m	1 moyenne + 1 maxi boucle

DIMANCHE 22 NOVEMBRE

EPREUVES RESERVEES AUX LICENCIES FFA

Grilles de prix : courses 9 / 1

MATIN

N° course	Horaire	Catégorie	Distance	Parcours
1	10h30	Poussins	1040m	1 boucle Poussins
2	10h40	Poussins	1040m	1 boucle Poussins
3	10h50	Animation Ballade des Minots (sans classement) -Ecoles d'athlétisme (course régulée 500m)	1000 m	1 boucle Ecole Athlé

APRES-MIDI

4	12h20	Benjamins	2280 m	2 petites boucles
5	12h35	Benjamines (course 5-1) et Minimes Filles (course 5-2)	2280 m	2 petites boucles
6	12h50	Minimes Garçons (course 6-1) et Cadettes (course 6-2)	2700 m	2 moyennes boucles
7	13h10	Cadets (course 7-1) et Juniors Femmes (course 7-2) **	3860 m	3 moyennes boucles
8	13h35	Juniors Hommes (course 8-1) et Masters Hommes 1 et + (course 8-2) ***	5440 m	1 moyenne + 2 grande boucles
9	14h10	AS Femmes (Juniors-Espoirs-Séniors-Masters) **	5440 m	1 moyenne + 2 grande boucles
10	14h45	AS Hommes (Espoirs-Séniors-Masters 0) Classement scratch toutes catégories***	8550 m	2 moyennes + 3 grandes boucles

** Course 7 et 9 : Les Juniors Femmes peuvent participer soit à la course n°7 Junior avec les Cadets ou à la Course des As n°9 avec les Espoirs, Séniors et Masters (bien préciser lors de l'engagement) : primes individuelles (scratch) et par équipes dans la course As.

*** Course 8 : Masters 1 et +

*** Course 13 : Ouverte aux Espoirs, Seniors, Masters 0. Primes individuelles (scratch) et par équipes dans la course As.

Partenaires



Sarthe Habitat

le soutien et l'aide de

